



La formation des vendeurs pour faire évoluer le conseil

Des vendeurs formés...

Chaque année, les collectivités et associations organisent des formations pour les vendeurs des jardineries.

L'objectif de ces formations est de permettre aux vendeurs de conseiller leurs clients et de les orienter vers des solutions de jardinage au naturel.

Après avoir rappelé les problèmes posés par les pesticides sur la santé et l'environnement, les vendeurs sont formés sur :

- Les **principes du jardinage au naturel** : le travail en amont pour éviter le désherbage, les maladies, les invasions d'insectes...
- Les **matériels et produits** pouvant être conseillés et vendus en magasin à la place des pesticides.
- Les **techniques de vente** des alternatives, trame argumentaire...

A la fin de chaque formation, un jeu de rôle est organisé. Une personne joue le rôle d'un client, une autre d'un vendeur. Cela permet de s'exercer sur le conseil client vers des techniques de jardinage au naturel et de mieux appréhender la question des solutions préventives afin d'éviter que le problème ne se représente.

Pour qui ?

Les jardineries s'engagent à former au moins un vendeur du rayon pesticide par an. Mais les organisateurs des formations invitent les jardineries à envoyer un maximum de vendeurs de rayons divers (plantes, outillage...). En effet, les solutions de jardinage au naturel étant dispersées dans tout le magasin, il est important que tous les vendeurs concernés soient formés.



Des formations qui évoluent...

Chaque année, les collectivités et associations font évoluer le contenu des formations. Des formations thématiques sont organisées sur les ravageurs, le potager, la pelouse, l'aménagement du jardin.... Ainsi un vendeur peut participer tous les ans en approfondissant à chaque fois ses connaissances.

Des formations initiales sont aussi proposées chaque année pour former de nouvelles personnes ou des vendeurs fraîchement arrivés dans la jardinerie.

Entre 2005 et 2014, 183 journées de formation ont été organisées totalisant 1500 vendeurs formés.

...un conseil qui évolue

La formation permet au vendeur d'honorer l'engagement d'"apporter à chaque client demandeur d'un conseil sur les pesticides une information sur les risques et sur les solutions sans pesticides susceptibles d'être mises en œuvre". Chaque année, des clients mystères passent dans les jardineries pour évaluer ce conseil.